



APPEL A PROJETS INNOVANTS 2026-2027 DE LA FONDATION LEON FREDERICQ

Pour tout renseignement, s'adresser à Caroline MAZY (caroline.mazy@chuliege.be)

En 2026, la Fondation lance un appel à « Projets innovants » avec pour objectif **le soutien à des projets permettant d'améliorer la prise en charge, le suivi et le bien-être des patients** mais ne bénéficiant actuellement d'aucun financement par les pouvoirs publics et en particulier par l'INAMI.

En 2026, **les moyens mis à disposition ont pour objectif de lancer ou soutenir un projet dans le domaine de la NEUROLOGIE au sein du CHU et de l'Université de Liège** pour un montant de **50.000€**.

La Commission d'évaluation, constituée d'experts du CHU de Liège et de l'ULiège et d'un expert invité extérieur choisi en raison de son expérience dans l'évaluation de projets analogues, décidera de l'importance du montant alloué au(x) projet(s) sélectionné(s). En fonction de l'excellence du projet retenu et en fonction des moyens disponibles, le jury se réserve le droit d'attribuer éventuellement une somme supérieure à 50.000€.

CONDITIONS GENERALES D'ATTRIBUTION :

- **Être attaché à un service du CHU de Liège et/ou de l'Université de Liège, comme chef de service, chef de clinique, chef de clinique adjoint, membre du personnel académique ou scientifique permanent, chercheur permanent du FNRS.**
- **Pratiquer, au sens large du terme, une recherche translationnelle : doivent être associés dans le projet un versant clinique et un versant plus fondamental.**
- **Il n'y a pas de limite d'âge**
- **Le dossier de candidature doit comprendre :**
 - o Le formulaire de candidature dûment complété
 - o Une prévision budgétaire du coût total du projet
 - o Le projet détaillé (maximum 10 pages)
 - o Le curriculum vitae (maximum 3 pages) du promoteur responsable du projet (+ liste des publications scientifiques des 10 dernières années)
 - o Le curriculum vitae (maximum 3 pages) des autres personnes impliquées dans le projet (+ liste des publications scientifiques des 10 dernières années)
 - o S'il échet, une lettre de soutien du Chef de Service.
- **Le formulaire de candidature DOIT être complété en Français.** Le projet détaillé peut éventuellement être rédigé en anglais.
- Le dossier de candidature **doit être IMPERATIVEMENT transmis à la Fondation Léon Fredericq, par mail à l'adresse caroline.mazy@chuliege.be EN FORMAT PDF (!!!UN SEUL DOCUMENT FUSIONNE !!!) avant le mardi 21 avril 2026 MIDI.** ATTENTION : Un dossier, s'il est **incomplet ou en retard**, ne sera pas transmis à la Commission en charge de l'évaluation des projets.
- La Commission d'évaluation se réserve le droit **d'auditionner certains candidats.**

Le subside sera officiellement **annoncé** lors de la séance académique de remise des bourses et prix de la Fondation Léon Fredericq organisée **le 7 octobre 2026**. Il sera **disponible à partir du 1^{er} janvier 2027 et ce pour une durée de 2 ans**.

Le porteur de projet s'engage par écrit :

- à faire référence à la source de financement dans les publications réalisées grâce à son aide ;
- **à déposer ou présenter un rapport d'activités à la fin de la période couverte par la subvention ;**
- à utiliser ce subside tel que présenté au sein de sa demande ;
- à se mettre à disposition de la source de financement pour promouvoir la Recherche, la Lutte contre le cancer et les Projets innovants à l'intérieur et à l'extérieur du CHU et de l'ULiège.

EVALUATION

- **Qualité du projet** (Intérêt scientifique, Caractère novateur, Approche méthodologique, Financement) (50%)
- **Qualité du promoteur responsable du projet (*) et des autres personnes impliquées dans le projet** (CV, Publications scientifiques). (25%)
- **Pertinence du projet quant aux objectifs de la Fondation Léon Fredericq, du CHU de Liège et de l'Université de Liège** (25%)

(*) **Le Promoteur responsable du projet** est la personne qui assurera effectivement la coordination et la mise en œuvre du projet au quotidien. Elle sera l'interlocuteur privilégié de la Commission d'évaluation. Elle sera responsable de la diffusion des avis de la Commission aux autres intervenants.